

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33
Procurations : 4

L'an deux mille treize
le vingt quatre juin

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Délibération rendue exécutoire le :

- 2 JUIL. 2013

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 17/06/2013

Affichage en date du : 17/06/2013

Publication de la présente en date du :

- 1 JUIL. 2013

Réception en préfecture : 27 JUIN 2013

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme Marie Anne CAMBON-BONAVITA qui a donné procuration à Mme Gisèle KERDRAON, Mme Gaële MALGORN à M. Damien DESCHAMPS, Mme Anne LE GUENNEC à Mme Sandrine JEFFROY, Mme Anne-Sophie BELIER à M. Jacques LE BRIS.

Secrétaire de Séance : Mme Françoise SAOUDI.

N° 2013-06-34

Objet : Marché relatif à la restructuration du centre social de Kérallan en école de musique et en espace jeunes – lot n° 5 « Serrurerie » - Autorisation de signer l'avenant n° 1.

Rapporteur : Robert THOMAS.

Vu la délibération en date du 25 juin 2012 autorisant Mr le maire à signer le marché de restructuration du centre social de Kerallan en école de musique et en espace jeunes, et notamment son lot n°5 « Serrurerie » avec la société A2C,

Vu la délibération en date du 15 mai 2013 dénommant la nouvelle école de musique et l'espace jeune « la Batterie »

M. Robert THOMAS, adjoint aux travaux, rappelle que, dans le cadre du chantier de restructuration du centre social de Kerallan en école de musique et en espaces jeunes, le lot n°5 « Serrurerie», a été confié à l'entreprise A2C, pour un montant de 24 771,00 € HT.

Cependant, il a été constaté, dans l'avancement du chantier, que la signalisation extérieure de la future école de musique n'était pas assez visible du domaine public, notamment au niveau de la façade Est du bâtiment. En outre, cet équipement venant d'être dénommé par le conseil municipal, il convient d'y apposer le nom sur la façade.

Ces travaux complémentaires ont été estimés à la somme de 3 610,00 € HT.

Le présent projet d'avenant porte le montant du marché – lot n°5 à 28 381,00 € HT, soit une augmentation cumulée de 14,57% par rapport au marché initial.

Lecture faite de l'avenant proposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE** les termes de l'avenant n°1 pour le lot n°5 «Serrurerie»,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer ainsi que toute pièce s'y rapportant,

➤ **DIT** que les crédits afférents sont inscrits au budget primitif 2013 du budget principal de la commune, à la section d'investissement, chapitre 23 « Immobilisations corporelles en cours », article 2313 « Constructions », fonction 522.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 25 juin 2013

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902126-20130624-delib2013-06-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2013
Publication : 27/06/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Article 4 Description des Travaux

- Le Montant des Travaux pris en compte s'élève à :

3 610,00 € H.T.

Article 5 Nouveau Montant du Marché H.T.

Marché de base H.T	24 771,00
Avenant n° 1 H.T	3 610,00
Montant avec avenant n°1 H.T.	28 381,00

Nouveau montant Marché avec avenant

28 381,00 € H.T

Vingt huit mille trois cent quatre vingt un euros HT

Article 6 Modifications Clauses Marché

Toutes clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le Maître d'Ouvrage

L'Entrepreneur

Signature :

Cachet :

A2C
Serrurerie - Charpente - Couverture - Bardage
8, route de Trémédic - ZA de Mescouzel
29280 PLOUZANÉ
Tél : 02 98 48 58 41 - Fax : 02 98 48 95 57
N° SIRET 339 266 846



Plouzané, le 11/04/2013



DEVIS	MAIRIE BP 7 29280 PLOUZANE			
Ref.devis:13/123 Objet du devis:Travaux supplémentaires.Restructuration centre social de Kerallan en école de musique et espace jeunes.				
Désignation	un	Qté	prix unit.	Montant H.T
Fourniture et pose de 2 signalétiques supplémentaires en inox poli miroir épaisseur 4mm				
	ens.			3230,00

Devis valable 1 mois.

En cas d'acceptation ,veuillez nous faire retour d'un exemplaire daté et signé.
Merci.

Total H.T en euros:	3230,00
T.V.A 19,6%:	633,08
Total T.T.C en euros:	3863,08

Arrêté le présent devis à la somme de trois mille huit cent soixante trois euros huit cents.

8, route de Trémaïdic. ZA de Mescouezel. 29280 Plouzané .Tel:02 98 48 58 45 Fax:02 98 48 95 57
e.mail:sarla2c2@wanadoo.fr EURL au capital de 8000 euros .N°SIRET 439 226 846 00020 Code APE4332B

les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de la facture(loi 80.335 du 12 05 1980)



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

Plouzané, le 17/05/2013

Acier Création Construction
Serrurerie, charpente, couverture, bardage

DEVIS		MAIRIE BP 7 29280 PLOUZANE		
Ref.devis:13/164 Objet du devis:TS Restructuration centre social de Kerallan en école de musique et espace jeunes- PHASE DCE.				
Désignation	un	Qté	prix unit.	Montant H.T
Étanchéité des supports des enseignes signalétiques, comprenant dépose d'ardoises, manchons de raccordement façonné à la demande et repose des ardoises		ens.		380,00

Devis valable 1 mois.

En cas d'acceptation, veuillez nous faire
retour d'un exemplaire daté et signé.
Merci.

Total H.T en euros:	380,00
T.V.A 19,6%:	74,48
Total T.T.C en euros:	454,48

Arrêté le présent devis à la somme de quatre cent cinquante quatre euros quarante huit cents.

8, route de Trémaudic. ZA de Mescouezel. 29280 Plouzané .Tel:02 98 48 58 45 Fax:02 98 48 95 57
e.mail:sarla2c2@wanadoo.fr EURL au capital de 8000 euros .N° SIRET 439 226 846 00020 Code APE4332B

les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement (intégral de la facture)(loi 80.335 du 12.05.1980)